



Festival des métiers du Bois

L'alternance c'est quoi ?

Un contrat en alternance c'est quoi ?

Un contrat en alternance **est un contrat de travail de 6 mois minimum** qui **alterne** :

Des phases **théoriques** : pour acquérir des **savoirs**

→ *ces temps sont réalisés en centre de formation, ou peuvent, selon les cas, être réalisés dans l'entreprise*

Des phases **pratiques** : pour acquérir des **savoir-faire** par l'exercice d'un métier

→ *ces temps sont réalisés dans l'entreprise, sous la supervision et avec l'accompagnement de l'employeur ou d'un salarié (tuteur ou maître d'apprentissage)*

Il existe deux types de contrats :

→ Le contrat **d'apprentissage**

→ Le contrat **de professionnalisation**

Ces deux contrats sont complémentaires et permettent de répondre à différents besoins de recrutement selon la personne recrutée, la formation souhaitée.

Choisir le bon contrat

Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
<ul style="list-style-type: none">✓ Les jeunes de 16 à 29 ans révolus.✓ Personne, quel que soit son âge, reconnue travailleur handicapé.✓ Personne, quel que soit son âge, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme déterminé.✓ Jeune d'au moins 15 ans ayant achevé la classe de 3ème.✓ Diplôme ou titre professionnel enregistré au RNCP	<ul style="list-style-type: none">✓ Jeune de 16 à 25 ans.✓ Demandeur d'emploi de 26 ans et plus.✓ Les bénéficiaires de minimas sociaux : revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS) ou allocation aux adultes handicapés (AAH).✓ Personne sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI).✓ Diplôme ou titre professionnel enregistré au RNCP✓ Certificat de qualification professionnelle (CQP) de branche ou interbranche✓ Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective

Les atouts de l'alternance

Aide à l'embauche
d'un alternant jusqu'à
6 000€

[Voir l'aide](#)

Aides de 2000€
à l'embauche des
demandeurs d'emploi
en contrat de
professionnalisation

[Voir les aides](#)

Aide à l'embauche
d'un alternant en
situation de handicap
de 4 000€ à 5 000€

[Voir l'aide](#)

Exonérations des
cotisations salariales

[Voir les exonérations](#)

« Bonus alternance »
pour les entreprises
d' **+250 salariés**

Financements OPCO
des heures de
formation

[Ou trouver mon OPCO](#)

- ✓ **Professionaliser** un nouveau collaborateur,
- ✓ **Doter** progressivement **l'entreprise des compétences** qui lui seront nécessaires à moyen terme,
- ✓ **Remédier aux difficultés** de recrutement

Comment accéder à l'alternance

VOTRE OPCO VOUS ACCOMPAGNE POUR :

- ✓ Choisir le meilleur type de contrat en alternance
- ✓ Trouver un organisme de formation
- ✓ Rédiger et rendre visible votre offre d'emploi
- ✓ Calculer le coût du contrat
- ✓ Déléguer la gestion administrative au CFA (mandat de gestion)
- ✓ Faciliter l'intégration de l'alternant (formation et accompagnement tuteur)

Pour un dépôt facilité et gratuit de vos offres en alternance  [La bonne Alternance](#)

Venez nous retrouver à l'espace compétences